

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	6 <sup>ème</sup>
Nom de site	BONAPARTE	Numéro	7510000038
Adresse du site	2, rue Bonaparte	Hauteur	R+6 (21m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - SCI FEUILLERE	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/06/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 10° et 160°.		
Distance des ouvrants	Lucarne à 0.21m, 1.24m, 2.56m et 5.72m	Vis-à-vis (25m)	R+6, R+7 (25m)
Estimation	3G/4G: 10° < 1V/m - 160° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	20.77m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux azimuts 10° et 160° . (1800/2100/2600MHz).
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**





## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris *entre 0 et 1 V/m*.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 10°</i>	<i>Azimut 160°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 0 et 1 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>20.5 m</i>	<i>21.5 m</i>

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### i. Azimut 10°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



#### ii. Azimut 160°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

APRES TRAVAUX



Rajout d'un coffrage identique au Ral de la cheminée sur l'existant (en pointillé)

Intégration de l'antenne (en pointillée) à l'intérieur de la cheminée



APRES TRAVAUX :



Antenne insérée dans la cheminée (en pointillée sur la photo)

Ajout d'un coffrage rendant invisible l'antenne depuis L'espace public



MODIFICATION SUR L'ASPECT EXTERIEUR

## Vue des Azimuts

**Azimut 10°****Azimut 160°**

Par sécurité pas de photo illustrant l'azimut 160